

Description du produit

Le film réfléchissant ORALITE® série 5650E RA Fleet Marking Grade est un produit résistant aux intempéries, très souple et présentant une résistance exceptionnelle à la corrosion et aux solvants. Le produit se prête à une découpe pour traceur et a été spécialement conçu pour la fabrication de lettrages, de marquages et de décos de haute qualité pouvant être appliqués sur les véhicules commerciaux et les flottes pour des applications permanentes. Le matériau peut être appliqué sur des surfaces modérément courbées rivetées ou sur des substrats irréguliers, en raison de sa construction en PVC spécial coulé. La construction Rapid Air® permet une application facile.

ORALITE® 5650E RA est composé de billes de verre à effet catadioptrique noyées dans une couche de matière plastique transparente (design A, auparavant type I).

Rétoréflexion

ORALITE® 5650E RA répond aux exigences de performance d'ECE 104 classe E. Les coefficients typiques de rétoréflexion figurant dans le tableau 1 sont respectés quand ils sont mesurés conformément aux spécifications de la source lumineuse standard A de la CIE et aux consignes de la publication CIE 54.2.

Couleur

ORALITE® 5650E RA est disponible en 11 couleurs différentes. La couleur en lumière du jour d'ORALITE® 5650E RA-070 est noire. En éclairage dans l'obscurité, l'impression de couleur va de l'argent au gris argenté. Les spécifications de couleur mesurées conformément au numéro CIE 15.2 sont répertoriées dans le tableau 2.

Adhésif

L'adhésif se compose d'un solvant de polyacrylate permanent sensible à la pression. Le produit présente une faible pégosité initiale et un adhésif positionnable grâce à la Technologie RapidAir®. Le matériau protecteur (145 g/m²) est un film PE siliconé sur ses deux faces. Le produit et le numéro de lot étant appliqués au film siliconé, tous les paramètres de production et les matières premières sont entièrement traçables.

Application / Mise en œuvre

ORALITE® 5650E RA Fleet Marking Grade a été spécialement conçu pour le collage de décos de haute qualité appliquées sur des véhicules commerciaux et flottes. Les surfaces sur lesquelles le matériau s'applique doivent être exemptes de poussière, de graisse et d'autres souillures pouvant nuire au pouvoir adhésif du film. Les surfaces récemment mises en peinture doivent être complètement sèches. Pour vérifier la compatibilité, vous devez effectuer des tests d'application préalables avec les laques et peintures prévues. Le matériau rétroréfléchissant autocollant ne peut être utilisé que pour application sèche. Si l'utilisateur prévoit une utilisation dans d'autres domaines, il doit, sous sa propre responsabilité, tester et évaluer si le produit convient à l'utilisation prévue et si celle-ci comporte des risques.

ORALITE® 5650E RA peut être imprimé avec des encres de sérigraphie ORALITE® 5018 ou imprimé par jet d'encre avec la plupart des encres à base de solvants, UV ou latex. Veuillez vous référer aux instructions du fabricant de l'encre choisie pour déterminer si une stratification est requise. Dans ce cas, il est recommandé de stratifier le matériau avec ORALITE® 5051, ORAGUARD® 289F, ORAGUARD® 290F ou ORAGUARD® 293F pour une meilleure protection UV.

La chaleur contribue à retirer partiellement le produit, mais un dissolvant pour adhésifs à base de solvant sera nécessaire pour retirer les résidus d'adhésifs.

Pour obtenir des instructions d'application détaillées, veuillez vous référer à la documentation publiée par Orafol ou demander conseil à votre représentant de la division Reflective Solutions d'ORAFOL.

Remarque : Tous les produits ORALITE® sont issus d'une production certifiée ISO 9001:2008. La traçabilité des lots est assurée à tout moment par le numéro de bobine.

Caractéristiques du produit

Valeurs maximales des coefficients de réflexion (conformément à la norme ECE 104, matériau de classe E) :

Tableau 1 - Coefficients de rétroréflexion spécifiques en cd/(lx m ²)				
Angle d'observation	0,33°			
Angle d'entrée	5°	30°	40°	60°
Toutes les couleurs	50	21,7	12,3	1,7

Limites de spécification de couleur à la lumière du jour (feuille neuve, mesure effectuée conformément à la norme CIE N°15.2) :

Tableau 2 – Coordonnées chromatiques									
Couleurs	1		2		3		4		Facteur de luminance β
	x	y	x	y	x	y	x	y	
blanc (010)	0,305	0,315	0,335	0,345	0,325	0,355	0,295	0,325	≥ 0,35
jaune (020)	0,494	0,506	0,470	0,480	0,513	0,437	0,545	0,455	≥ 0,27
rouge (030)	0,735	0,265	0,700	0,250	0,607	0,343	0,655	0,345	≥ 0,05
orange (035)	0,631	0,369	0,552	0,359	0,506	0,404	0,570	0,430	≥ 0,12
bleu (050)	0,100	0,109	0,146	0,156	0,183	0,115	0,137	0,038	≥ 0,01
vert (060)	0,007	0,703	0,216	0,448	0,147	0,400	0,018	0,454	≥ 0,04
noir (070)	0,385	0,355	0,300	0,270	0,260	0,310	0,345	0,395	0 ≥ β ≥ 0,03
bleu ciel (084)	0,120	0,125	0,160	0,120	0,160	0,480	0,160	0,460	≥ 0,03
or (091)	0,460	0,440	0,480	0,440	0,480	0,420	0,460	0,420	≥ 0,16
jaune citron (213)	0,395	0,515	0,450	0,460	0,495	0,502	0,423	0,574	≥ 0,16
rouge rubis (364)	0,710	0,290	0,610	0,300	0,569	0,341	0,655	0,345	≥ 0,03

Propriétés physiques et chimiques

Épaisseur* (sans papier de protection)	150 microns (5,9 mil)
Résistance aux températures**	collé sur aluminium, de -50° C à +95° C (de -58° F à 203° F)
Adhésif de départ*¹ (méthode d'essai FINAT-TM1, après 24 h)	collé à l'acier inoxydable : 18 N/25 mm (1 pouce) collé à un revêtement acrylique : 14 N/25 mm (1 pouce)
Garantie de stockage***	2 ans
Température de collage	> +15° C (+60° F)
Résistance dans le temps du film correctement mis en œuvre** avec exposition verticale aux intempéries	7 ans

* Valeur moyenne ** atmosphère normale, Europe centrale *** dans le conditionnement d'origine, à 20 °C et 50 % d'humidité relative

¹ Angle d'enlèvement de 180° à 300 mm (12")/min

Remarque : Les valeurs exprimées en unités SI sont considérées comme standard. Les valeurs entre parenthèses sont des conversions et ne doivent pas être considérées comme standard, car elles risquent d'être approximatives.

REMARQUE IMPORTANTE

Pendant toute la durée du process de fabrication, tous les produits ORAFOL sont soumis à un contrôle qualité rigoureux. Nous garantissons qu'ils sont de qualité loyale et marchande et exempts de tous défauts de fabrication. Les informations publiées reposent sur nos analyses et nos recherches et ne constituent aucune garantie de propriétés ni aucun accord de qualité. En raison de la variété des possibilités d'utilisation des produits ORAFOL et de la constante mise au point de nouvelles applications, l'acheteur est appelé à évaluer soigneusement l'adéquation et la performance du produit dans la perspective de l'usage auquel il est destiné et assume tous les risques en corrélation avec une telle utilisation. Aucune garantie n'est assumée pour des fins différentes de celles mentionnées dans la Fiche technique ni pour des applications qui ne sont pas mises en œuvre conformément aux consignes d'utilisation d'ORAFOL.

La durabilité du produit final dépend d'une multitude de facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, le choix et la préparation du substrat, le respect des directives d'application recommandées, le territoire géographique, les conditions d'exposition et la maintenance du matériel ORAFOL et du produit final. Les défauts du produit induits par le support ou une préparation de surface incorrecte ne sauraient engager la responsabilité d'ORAFOL.

Lors de l'utilisation des produits ORAFOL, il est nécessaire de respecter toute réglementation nationale pertinente. ORAFOL vous recommande de vous informer auprès des autorités locales à propos des prescriptions actuelles en vigueur et de vous assurer que le produit satisfait à ces exigences. Pour tout complément d'information, veuillez prendre contact avec ORAFOL.

ORALITE® est une marque de la société ORAFOL Europe GmbH.